

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**Une VILLA à usage d'habitation**

sise sur la Commune de **BEAULIEU SUR MER**, 1572 Boulevard Edouard VII  
dénommée actuellement Villa Serendipity, élevée d'un étage sur rez-de-jardin  
et rez-de-chaussée outre terrain autour à usage de jardin et piscine  
dépendant d'un ensemble immobilier dont elle forme le LOT DEUX,  
cadastrée Section AR n° 41 pour une contenance de 6a 65ca

**ADJUDICATION JEUDI 3 AVRIL 2025 à 9H**

Devant le Juge de l'Exécution Immobilier près le Tribunal Judiciaire de NICE, au Palais de Justice de Nice Palais Rusca à 06300 NICE.  
Ministère d'avocat postulant obligatoire pour enchérir.

**A LA REQUETE de : La LYONNAISE DE BANQUE**,  
société anonyme au capital de 260.840.262 €, dont le  
siège social est 8 rue de la République à 69001 LYON  
immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 954.507.976 et  
venant aux droits de la BANQUE EUROPEENNE DU  
CREDIT MUTUEL MONACO société anonyme moné-  
gasque dont le siège social était à 98000 MONACO 8  
rue Grimaldi.

Représenté par **Maître Frédéric PIAZZESI**, avocat au  
Barreau de Nice, membre de la **SELARL CABINET  
PIAZZESI, AVOCATS** au 20 rue Foncet à 06000 NICE.

**Désignation : Villa à usage d'habitation jumelée** côté  
Est élevée sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée, située  
en bordure du Bd Edouard VII, surplombant celui-ci,  
dont l'accès se fait par la voie privée du 1572 Bd  
Edouard VII desservant une dizaine de propriété et  
fermée par un portail automatique commun, en retrait  
du Boulevard.

Superficie habitable **143,50 m<sup>2</sup>**

Surface totale 175,88 m<sup>2</sup>

Le cahier des conditions de vente contient le procès-  
verbal de description, très complet, dressé Me  
MATHIEU auquel il y a lieu de se référer.

À l'extérieur et au niveau du rez-de-jardin on y accède  
par les chambres du niveau inférieur et également par  
l'escalier menant à la terrasse du rez-de-chaussée.  
Piscine et accès direct donnant sur la voie privée par  
un portail coulissant desservant, derrière le portail  
une aire de stationnement.

**Occupation** : Cette villa est **occupée** par le gérant de  
la société débitrice avec sa famille.

**Absence de syndic** de copropriété et de charges de  
même nature

**Consignation pour enchérir** : Chèque de banque à  
l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre représentant 10% du  
montant de la mise à prix soit 130.000 €.

**Mise à prix : UN MILLION TROIS CENT MILLE €**

**1.300.000 €**

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées  
dans le cahier des conditions de vente (n°23/00143)  
déposé au Greffe du Jex immobilier du Tribunal  
Judiciaire de NICE le **6 novembre 2023** qui peuvent  
être consultées audit Greffe et au Cabinet de Me  
Frédéric PIAZZESI, avocat.

**Frédéric PIAZZESI**

**VISITES : sur place par la SCP MATHIEU RIPOLL AZEMA, Commissaires de justice associés à Nice les :**  
**- Vendredi 21 mars 2025 de 11h à 12h - Mercredi 26 mars 2025 de 11h à 12h**